

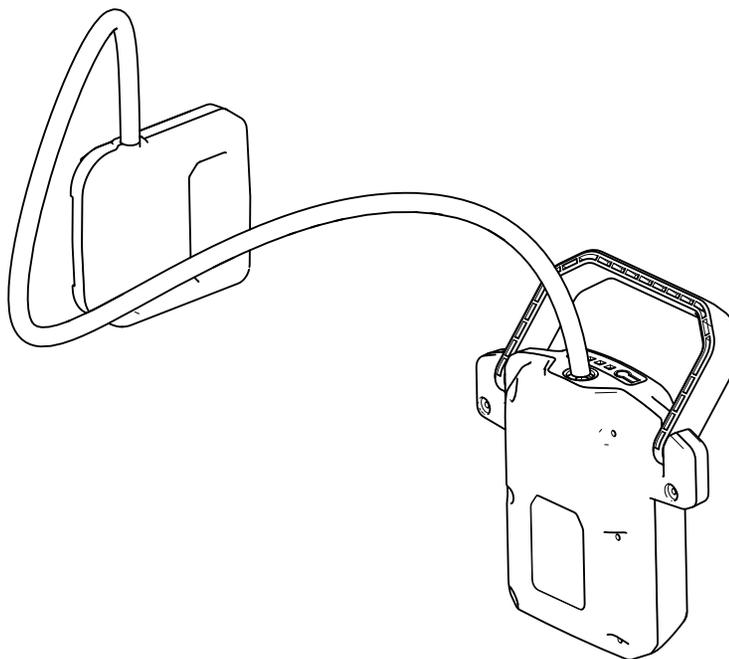


Count on it.

Manuel de l'utilisateur

Attache pour bloc dorsal Revolution de 60 V

N° de modèle 66005—N° de série 322000001 et suivants





Si vous avez besoin d'aide, visionnez les vidéos d'instruction sur www.Toro.com/support ou appelez le 1-888-384-9939 avant de renvoyer ce produit.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement

Le cordon d'alimentation de cette machine contient du plomb, une substance chimique considérée par l'état de Californie comme susceptible de provoquer des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire ou pour enregistrer votre produit, rendez-vous sur www.Toro.com.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces d'origine ou des renseignements complémentaires, contactez un concessionnaire-réparateur agréé ou le service client du fabricant en ayant les numéros de modèle et de série du produit à portée de la main. La **Figure 1** indique l'emplacement des numéros de modèle et de série du produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

Important: Avec votre appareil mobile, vous pouvez scanner le QR code sur l'autocollant du numéro de série (le cas échéant) afin d'accéder aux informations sur la garantie, les pièces détachées et autres renseignements sur le produit.

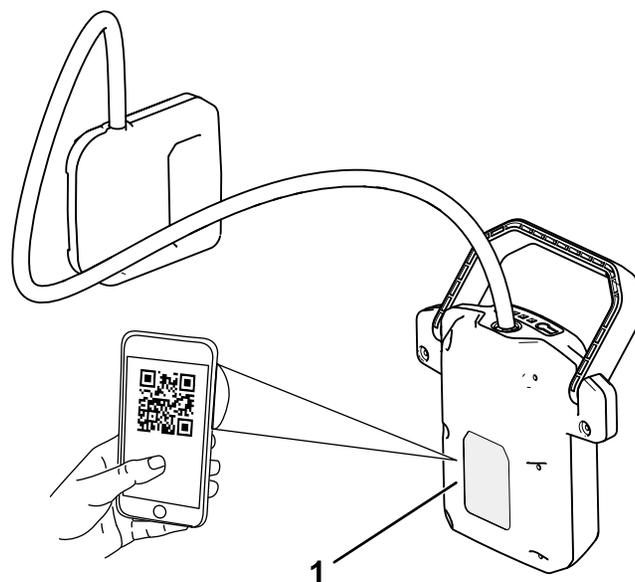


Figure 1

g387674

1. Emplacement des numéros de modèle et de série.

N° de modèle _____

N° de série _____

Introduction

Cette attache pour bloc dorsal est destinée au grand-public et aux professionnels. Elle est conçue pour être connectée à un bloc dorsal Toro de 60 V pour alimenter les produits portables Toro de 60 V compatibles. L'utilisation de ce produit à d'autres fins que celle prévue peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

Le bloc dorsal et son attache ne sont pas compatibles avec les produits aratoires ou autotractés (outils de déneigement ou tondeuses à gazon par exemple).

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Pour plus d'informations, y compris des conseils de sécurité, des documents de formation, des renseignements concernant un accessoire,

Symbole de sécurité

Le symbole de sécurité (Figure 2) utilisé dans ce manuel et sur la machine identifie d'importants messages de sécurité dont vous devez tenir compte pour éviter des accidents.



Figure 2
Symbole de sécurité

g000502

Le symbole de sécurité apparaît au-dessus de toute information signalant des actions ou des situations dangereuses. Il est suivi de la mention **DANGER**, **ATTENTION** ou **PRUDENCE**.

DANGER : Signale un danger immédiat qui, s'il n'est pas évité, **entraînera obligatoirement** des blessures graves ou mortelles.

ATTENTION : Signale un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, **risque d'entraîner** des blessures graves ou mortelles.

PRUDENCE : Signale un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, **peut éventuellement entraîner** des blessures légères ou modérées.

Ce manuel utilise également deux autres termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur une information d'ordre mécanique spécifique, et **Remarque**, pour souligner une information d'ordre général méritant une attention particulière.

Sécurité

Autocollants de sécurité et d'instruction



Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



decal145-3807

145-3807

1. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Mettre au rebut en respectant l'environnement.



decal145-3808

145-3808

1. État de charge de la batterie

Vue d'ensemble du produit

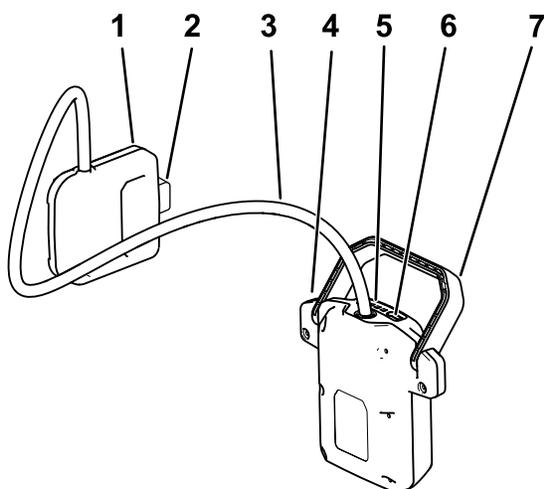


Figure 3

g387676

- | | |
|--|---|
| 1. Connecteur du bloc dorsal | 5. Diodes (charge actuelle) |
| 2. Bouton de verrouillage du connecteur du bloc dorsal | 6. Bouton indicateur de charge de la batterie |
| 3. Cordon de l'attache | 7. Poignée du connecteur de batterie |
| 4. Connecteur de la batterie | |

Utilisation

⚠ ATTENTION

Une mauvaise utilisation du bloc dorsal, de son attache ou de l'outil auquel il est relié peut créer un risque de blessure.

Lisez et suivez les instructions des manuels de l'utilisateur du bloc dorsal et l'outil spécifique avant d'utiliser l'attache avec le bloc dorsal.

⚠ ATTENTION

Examinez l'état du cordon d'attache avant chaque utilisation et ne l'utilisez pas s'il est endommagé.

- Si le cordon est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son technicien agréé, ou par toute concessionnaire-réparateur agréé afin d'éviter tout danger.
- Ne maltraitez pas le cordon. Ne vous servez jamais du cordon pour transporter, tirer ou débrancher l'attache.
- Éloignez le cordon des surfaces chaudes, de la graisse, des arêtes vives ou des pièces mobiles.
- Si vous utilisez un outil de coupe, n'approchez pas le cordon de la zone de coupe.

Installation de l'attache

1. Placez le connecteur au-dessus du bloc dorsal et insérez-le dans le bloc jusqu'à ce qu'il se verrouille en place (Figure 4).

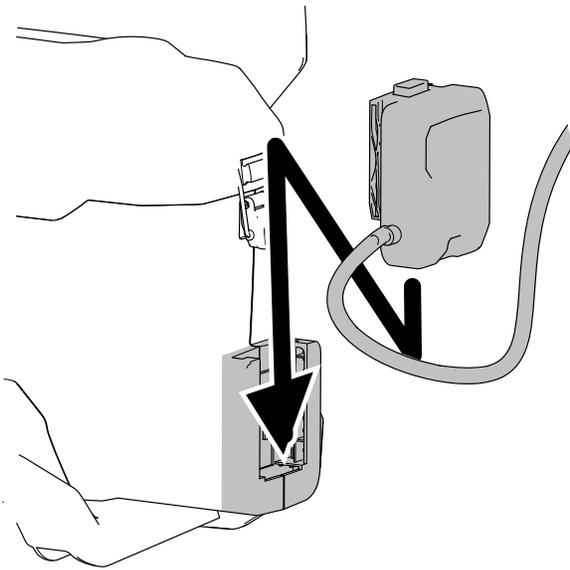


Figure 4

g365351

2. Alignez le connecteur de la batterie et insérez-le dans l'outil jusqu'à ce qu'il se verrouille en place, comme montré à la [Figure 5](#).

Remarque: À tout moment, appuyez sur le bouton indicateur de charge de la batterie sur le connecteur de la batterie pour afficher la charge actuelle (diodes).

Remarque: L'attache de la batterie est uniquement compatible avec des produits portables ; elle ne peut pas être utilisée avec des outils aratoires ou autotractés (outils de déneigement ou tondeuses à gazon par exemple).

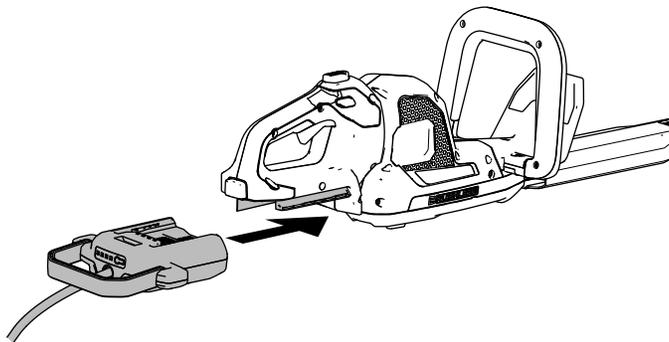


Figure 5

g365352

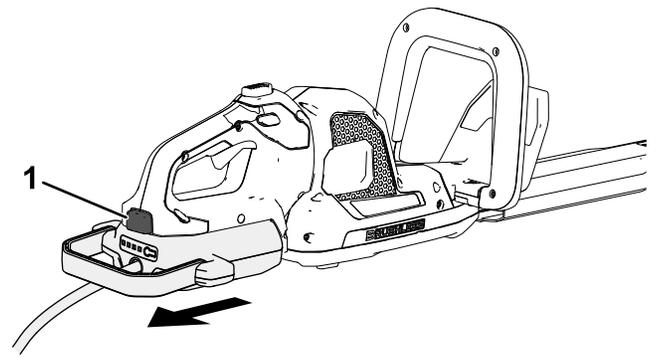


Figure 6

g365354

1. Bouton de verrouillage
-
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage sur le connecteur du bloc dorsal et tirez-le vers le haut pour séparer l'attache du bloc dorsal ([Figure 7](#)).

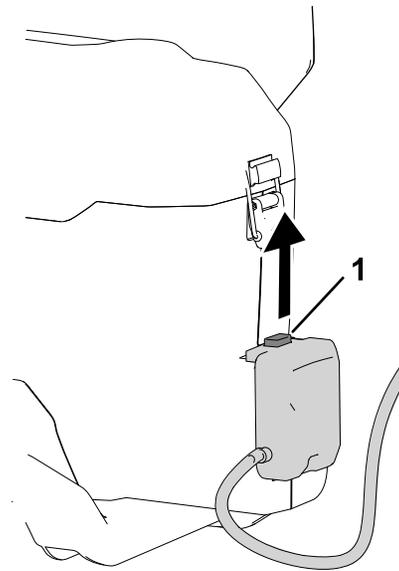


Figure 7

g365353

1. Bouton de verrouillage

Retrait de l'attache

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage sur l'outil et retirez le connecteur de batterie de l'outil ([Figure 6](#)).

Entretien

Aucun entretien et aucune révision ne sont nécessaires dans des conditions normales de fonctionnement.

Pour nettoyer la surface de l'équipement, il suffit de l'essuyer avec un chiffon sec.

Ne démontez pas l'équipement ; ne tentez pas de l'utiliser s'il est endommagé ; adressez-vous à votre concessionnaire-réparateur agréé.

Remisage

- Débranchez le produit de l'alimentation (autrement dit, retirez l'attache) et recherchez tout dommage éventuel après utilisation.
- Nettoyez le produit pour éliminer les corps étrangers.
- Ne rangez pas l'attache en la laissant connectée au bloc dorsal ou à un outil.
- Lorsque l'attache ne sert pas, rangez-la hors de la portée des enfants.
- Gardez l'attache à l'écart des agents corrosifs, tels que produits chimiques de jardinage et sels de dégivrage.
- Rangez l'attache dans un lieu propre et sec.

Dépistage des défauts

N'effectuez que les opérations décrites dans ces instructions. Tout autre travail d'inspection, d'entretien ou de réparation doit être réalisé par un centre d'entretien agréé ou autre spécialiste qualifié si vous n'arrivez pas à résoudre le problème vous-même.

Problème	Cause possible	Mesure corrective
L'outil ne marche pas ou marche en continu quand l'attache est installée.	<ol style="list-style-type: none">1. Le connecteur de la batterie n'est pas complètement installé dans l'outil.2. Le connecteur de bloc dorsal n'est pas complètement installé dans l'outil.3. La ou les batteries ne sont pas chargées.4. Il y a de l'humidité sur les fils de la ou des batteries.5. Il y a de l'humidité sur les fils du connecteur du bloc dorsal ou du connecteur de la batterie.6. L'attache du bloc dorsal est endommagée.7. La ou les batteries sont endommagées.8. La température de la ou des batteries est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.9. Il existe un autre problème électrique sur l'outil, le bloc dorsal, la batterie ou l'attache.	<ol style="list-style-type: none">1. Retirez et remettez le connecteur de batterie en place dans l'outil, en vérifiant qu'il est complètement inséré et enclenché.2. Retirez et remettez le connecteur du bloc dorsal en place dans le bloc, en vérifiant qu'il est complètement inséré et enclenché.3. Retirez la ou les batteries de l'outil et chargez-les.4. Retirez la ou les batteries et laissez-les sécher à l'air libre ou essuyez-les avec un chiffon.5. Retirez le connecteur du bloc dorsal et le connecteur de la batterie, et laissez-les sécher à l'air libre ou essuyez-les avec un chiffon.6. Remplacez l'attache du bloc dorsal ou contactez un concessionnaire-réparateur agréé.7. Remplacez la ou les batteries ou contactez un concessionnaire-réparateur agréé.8. Placez la ou les batteries dans un endroit sec, où la température est comprise entre 5 et 40 °C.9. Contactez un concessionnaire-réparateur agréé.

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement ?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :



AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction –
www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65 ?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all>.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif » ; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle partout ?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentation, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales ?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables ?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65 ; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi le fabricant inclut-il cet avertissement ?

Le fabricant a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Le fabricant fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition associée aux produits du fabricant puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, le fabricant a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, le fabricant pourrait faire l'objet de poursuites par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc être assujéti à d'importantes pénalités.